



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## L'AFD ET la transition énergétique au Mexique



**35 études**

et appuis techniques financés  
en faveur des énergies  
renouvelables et de l'efficacité  
énergétique

**830 M€**

engagés pour la décarbonation  
du secteur énergétique

**8 États fédérés**

accueillent les infrastructures  
financées

L'AFD accompagne le Mexique depuis 2011 dans la valorisation de ses ressources en énergies renouvelables et dans la mise en œuvre de sa politique d'efficacité énergétique. Face aux enjeux climatiques et à une demande croissante en électricité, l'objectif est de contribuer au développement d'un secteur énergétique plus propre, plus efficace et plus inclusif.

# NOTRE ACTION AU Mexique

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | MEXIQUE

1

## *Accompagner la transition énergétique du pays*

Seizième économie mondiale, membre de l'OCDE et de l'Agence internationale de l'énergie, le Mexique est, après le Brésil, la deuxième puissance économique en Amérique Latine.

Le Mexique a connu à partir de 2013 une période de libéralisation de la production électrique, qui visait à produire l'énergie au meilleur coût. L'AFD a appuyé la mise en œuvre de la réforme énergétique dès 2014 à travers deux prêts de politique publique au ministère de l'Énergie (SENER). Ils visaient à réduire le coût de l'électricité et l'empreinte carbone du secteur, en application des engagements ambitieux pris par le Mexique. Des programmes de coopération technique, financés sur subvention, ont été mis en œuvre dans le cadre des deux programmes.

Depuis 2018, le Mexique cherche désormais à renforcer le rôle de l'opérateur public historique, la Commission fédérale d'électricité (CFE), sur le marché de l'électricité, tout en poursuivant sa transition énergétique.

L'accompagnement de cette transition est un axe fort de l'action de l'AFD au Mexique : 30% de ses engagements y sont consacrés.

2

## *Apporter une réponse décarbonée et inclusive à la demande croissante en électricité*

Le Mexique possède l'un des potentiels les plus importants et les plus compétitifs au monde pour la production d'électricité d'origine renouvelable, sur l'ensemble des filières (solaire, éolien, hydroélectricité, géothermie, biomasse). Selon la loi générale sur le changement climatique, la part d'énergies considérées comme « propres » dans la production totale d'électricité devait atteindre 35 % en 2024, 37,7 % en 2030 et 50 % en 2050. Le pays prévoit désormais d'atteindre une part de 50 % en 2034.

La CFE a ainsi vocation à poursuivre le développement des énergies renouvelables tout en garantissant des tarifs de l'électricité accessibles au plus grand nombre, en particulier aux populations les plus défavorisées.

L'AFD est, depuis 2011, un partenaire privilégié de la CFE. Dans le cadre de ce partenariat stratégique, l'AFD lui apporte actuellement deux financements assortis d'un appui technique

pour l'aider à atteindre ses objectifs de production d'électricité décarbonée :

- Une ligne de crédit qui permet à la CFE de financer de nouvelles capacités de production d'électricité à partir de ressources renouvelables (éolien, solaire, géothermie, biomasse, hydroélectricité). Cette ligne de crédit est accompagnée d'une assistance technique sur plusieurs thématiques : la mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale, l'autosuffisance énergétique des îles, l'analyse des systèmes de stockage d'énergie, ou encore la prise en compte du genre dans les fonctions opérationnelles.
- Le deuxième projet finance la modernisation et l'augmentation de la durée de vie utile et de la puissance installée du parc hydroélectrique existant. La CFE bénéficie dans le cadre de ce programme d'une coopération technique avec Électricité de France (EDF) sur les thèmes de l'hydrologie, de la maintenance, de l'optimisation des barrages et des systèmes de stockages hydroélectriques.

3

## *Lutter contre la précarité énergétique*

Les coûts de production et de distribution de la CFE sont élevés et nécessitent que l'État mexicain donne une subvention aux ménages les moins aisés. Cette subvention représente un des principaux postes de dépense de l'État, et s'accroît au même rythme que la demande en électricité. Le défi est donc d'optimiser les ressources de l'État en diminuant les subventions au tarif de l'électricité, notamment pour les particuliers et le secteur agricole, tout en luttant contre la précarité énergétique.

Les deux premiers prêts octroyés par l'AFD à la CFE avaient ainsi pour objectif d'optimiser le rendement de production et de distribution de l'électricité au sein de la CFE au travers de travaux réalisés sur des cycles combinés et des réseaux existants.

L'AFD appuie désormais un projet innovant, permettant d'utiliser la subvention tarifaire de l'État pour financer des toits solaires photovoltaïques générant de l'électricité à bas coût. Après une phase d'amortissement relativement courte, l'électricité produite se substituera à cette subvention pour une durée comprise entre 20 et 30 ans.

Enfin, l'AFD a financé la mise en place d'une base de données des indicateurs de l'efficacité énergétique au Mexique, permettant à l'État mexicain de connaître l'état de ses progrès en la matière, au vu de ses engagements dans le cadre des accords de Paris.